

Lycée Technologique et Professionnel Privé St Joseph de Cluny 53 avenue Roger Salengro - 68100 MULHOUSE Tél. 03 89 45 35 65 – E-mail : ddfpt@lyceecluny-mulhouse.fr

PRISE DE CONTACT DE STAGE

Classe de Terminale MA (Métiers de l'accueil)

A remettre complétée au professeur d'enseignement professionnel pour validation puis établissement de la convention par le professeur principal. Seule la convention signée par toutes les parties permettra le début de la période en entreprise.

Date limite de retour : 15 jours avant le 1er jour en entreprise

Dates de la Période : Du lundi 03 novembre au samedi 22 novembre 2025 (3 semaines) Du lundi 2 mars au samedi 21 mars 2026 (3 semaines) RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE				
Nom / Prénom :	Classe : Taccueil			
Date de naissance :	Age :			
Numéro de téléphone de l'élève :				
Numéro de téléphone des parents :				
RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (siège social)				
Nom de l'entreprise :				
Activité :				
Adresse :				
CP:VILLE.				
Téléphone :				
Adresse mail :	@			
Représenté par :				
Fonction précise :				
Nom/Prénom de la personne chargée du suivi de l'élève :				
Fonction précise :				
Mail du tuteur :	@			
Adresse de réalisation du stage si différent du siège social				
Nom de l'entreprise :				
Adresse :				
CP:VILLE.				
Téléphone :				
Adresse mail :				

Les élèves mineurs doivent avoir deux jours de congés consécutifs, dont le dimanche.

JOURS	Horaires matin	Horaires après-midi	TOTAL
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
TOTAL HEBDOMADAIRE 35h			

Règlementation horaire :

Durée de travail limitée à 7h par jour pour les moins de 16 ans, 8 heures par jour entre 16 et 18 ans. Au-delà de 4h30 de travail quotidien, le mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins 30 minutes.

Le travail de nuit est interdit :

Accord du DDFPT:

- A l'élève mineur de moins de 16 ans entre 20h et 6 heures. La période minimale de repos quotidien est fixée à 14h consécutive.
- A l'élève mineur de 16 à 18 ans entre 22h le soir et 6h le matin. La période minimale de repos quotidien est fixée à 12h consécutive.

Merci de cocher les tâches pouvant être confiées au stagiaire :

ivierei de cocher les taches pouvait	t etre connees au st	agiane.		
2 Accueillir, orienter, renseigner le client	ou l'usager			
Accueil physique	② Accueil à dis	② Accueil à distance (Téléphone, Mail)		
☑ Traiter la demande du client et usager				
② Gérer le suivi de la demande				
☐ Renseignement	② Encaissement	② Réclamation		
2 Assurer le suivi de l'activité (mise à jour	r de documents, plannin	g, transmission d'informations,		
classement)				
Participer à la réalisation d'un document écrit (lettre mailing, affiche, tract)				
? Accompagner l'attente du public				
Participer à la réalisation de projets				
Utiliser les outils digitaux de l'entrepris	e (tablette, mobile)			
Participer à la satisfaction et la fidélisation du client/usager (carte de fidélité, enquête de satisfaction)				
2 Assurer la veille informationnelle et commerciale (relevés de prix, recherches documentaires, recherches				
produits)				
2 Traiter, exploiter et diffuser l'information (mise à jour de base de données, actualisation de site Internet,				
transmission d'information)				
Ces activités ne sont pas exhaustives et dépendent de l'entreprise d'accueil :				
☐ Autres				
Date et tampon de l'entreprise :		Signature de l'élève :		
(Merci de joindre une carte de visite)				
Accord de l'enseignement professionnel :				

Convention remise à l'élève le :